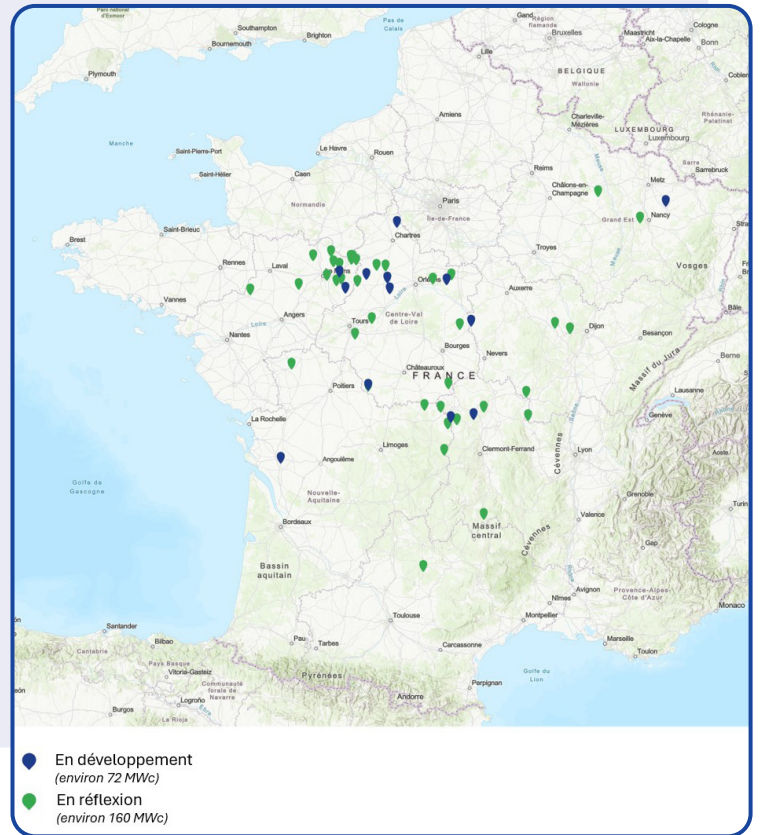


NOTRE SOCIÉTÉ

Le Groupe Le Triangle accompagne ses clients dans le déploiement de solutions photovoltaïques principalement à destination des agriculteurs. La filiale **Triangle Sol'R répond aux demandes de champs solaires sur des sols agricoles, urbanisés ou dégradés** : des projets nouveaux et complexes qui nécessitent un accompagnement pédagogique et une réelle expertise.

Nous suivons nos clients **depuis la conception du projet jusqu'à la mise en service**.

Etant basé à Morée, dans le Loir-et-Cher (41), nos clients sont majoritairement situés autour de la région Centre-Val de Loire. **18** projets sont en cours de développement pour un total approchant les **80 MWC** et nous étudions la faisabilité de **32** autres sur l'ensemble du territoire :



NOS SOLUTIONS AGRIVOLTAÏQUES

La grande majorité de nos projets sont sur des terrains agricoles. Ils doivent donc **répondre à un cahier des charges précis** définis par une réglementation assez jeune et, pour certains points, toujours en évolution.

Le législateur a particulièrement insisté sur l'importance de la synergie entre la production d'énergie renouvelable et la pérennité de l'activité agricole sur la même parcelle. **L'installation photovoltaïque doit apporter un service à l'exploitation**, (bien-être animal, protection contre les aléas climatiques, limitation de l'évapotranspiration, ...), **garantir une production agricole significative et un revenu durable**.

Triangle SOL'R est là pour apporter ses connaissances et son expertise du monde rural pour prendre en considération les pratiques agricoles de l'exploitant, le respect de l'environnement et la nécessité de développer la production d'énergie solaire.

Cela se concrétisera par le choix de la technologie la plus adaptée aux besoins du projet de l'exploitation : ombrières pour petit et gros bétail, murs verticaux pour prairie et culture de céréales basses, ou des produits plus spécifiques pour le maraichage ou de la silviculture par exemple.





NOS SOLUTIONS SUR LES TERRAINS URBANISÉS & LES SITES DÉGRADÉS À VALORISER



Triangle SOL'R propose des solutions de production d'énergie sur sols urbanisés et sites dégradés, tels que les carrières, les anciennes mines, les sols pollués, les anciens sites de stockage de déchets. Les structures qui soutiennent les panneaux sont fixées soit sur des pieux battus, soit sur des longrines béton afin de ne pas artificialiser les sols.

L'objectif est de valoriser les sols inexploitable en les équipant d'installations productrices d'énergie verte.

NOS ENGAGEMENTS

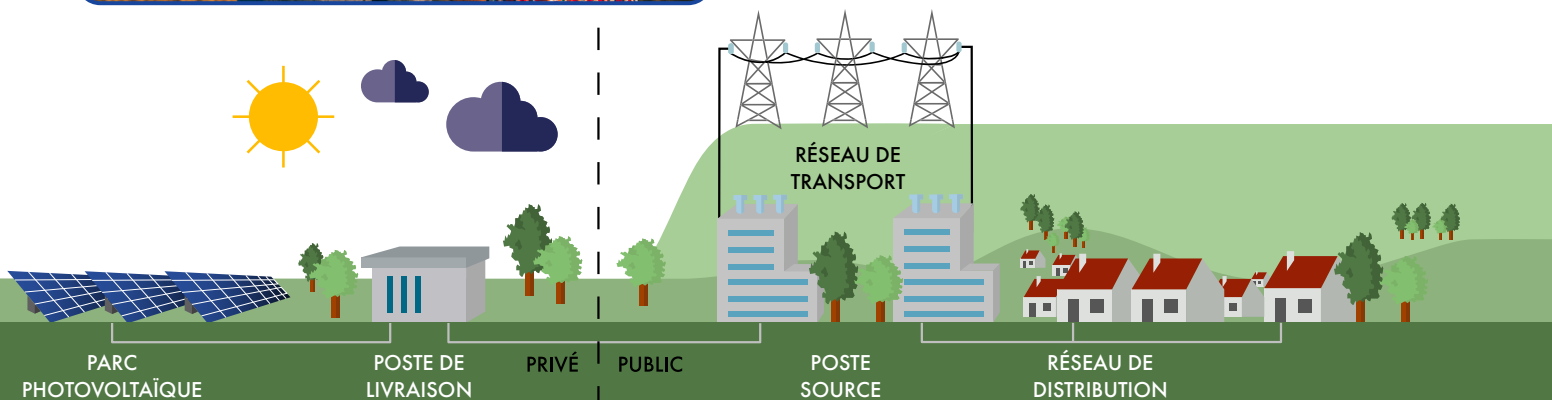
L'agrivoltaïsme, et plus généralement le photovoltaïque au sol sur des terrains non urbanisés, est un jeune concept dans le domaine des énergies renouvelables.

Chaque projet y est à la croisée d'enjeux agricoles, urbanistiques, juridiques, technologiques, énergétiques, financiers et environnementaux, mais aussi de politiques énergétiques nationales et européennes.



Dans ce contexte Triangle Sol'R s'engage :

- À développer ses projets dans le respect des mondes agricoles et environnementaux dans tous leurs aspects.
- À prôner la concertation dès les premières phases de conception et d'études d'impact.
- À construire des projets proportionnés & respectant l'esprit et la forme des textes.
- À travailler avec l'ensemble des acteurs locaux sur chaque thématique pour aboutir au meilleur compromis



TRIANGLE SOL'R

SAS au capital de 100 000 €
2 rue du Moulin
Villeprovert 41160 MORÉE
927 490 144 RCS de BLOIS – APE 3511Z

Contactez-nous

+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95

E-mail

contact.solr@le-triangle.fr

+ d'infos

www.triangle-solr.fr

